

A close-up portrait of a woman with long, wavy brown hair and blue eyes, looking slightly to the right. The background is a soft, warm beige color. The text is overlaid on the left side of the image.

SYLVIA  
PEROMINGO  
Je suis morte  
ce jour-là

TÉMOIGNAGE

«Jeudi 20 mai, 12 heures,  
dans le parc de Suresnes  
commence mon calvaire...»

Flammarion

Extrait de la publication

# SYLVIA PEROMINGO

## Je suis morte ce jour-là

5 septembre 2010 : Sylvia blêmit. Elle apprend l'assassinat sauvage de Natacha, une jeune femme qu'elle ne connaît pas mais qui lui ressemble beaucoup. L'homme accusé du meurtre, en revanche, elle le connaît. Le jeudi 20 mai 2004, il l'a agressée en plein jour dans le parc de Suresnes alors qu'elle faisait son jogging.

Jetée au fond d'un ravin, violée pendant deux heures, Sylvia a cru qu'elle allait mourir. Pourtant, poussée par un instinct de survie exceptionnel, elle est parvenue à s'en sortir... À peu près.

Neuf ans se sont écoulés depuis le drame et Sylvia se demande souvent si, finalement, elle n'est pas morte ce jour-là. Mais aujourd'hui, elle a décidé de faire entendre sa voix et de se battre pour toutes celles qui ont traversé les mêmes épreuves.

Je suis morte ce jour-là





Sylvia Peromingo  
Avec la collaboration de Sophie Blandinières

# Je suis morte ce jour-là

Flammarion

© Flammarion, 2013  
ISBN : 978-2-0813-0611-0

*À Natacha,  
assassinée le 5 septembre 2010.*



*À toutes ces femmes braves qui, violées,  
ont osé se dévoiler et signer un manifeste.*

*À toutes celles dont les bourreaux  
sont demeurés impunis.*

*À toutes les victimes d'hier,  
d'aujourd'hui et de demain, hélas.*

*À ceux qui les aiment, victimes collatérales.*

*À ma mère.*

*À la vie, à laquelle on s'accroche.*



## Prologue

Vous vous demandez peut-être pourquoi je vous raconte mon histoire, une autre histoire violente, brutale, dérangeante. Vous supposez peut-être que j'en appelle à votre curiosité malsaine, à votre goût du malheur des autres. Vous imaginez aussi que ce livre a été le terrain de ma thérapie.

Ce n'est pas le cas. On ne revient jamais complètement de ce que j'ai vécu et, même en le racontant, on ne peut jamais restituer toute l'horreur des faits.

Mais si vous ouvrez bien grands les yeux, si vous daignez m'accorder le bénéfice du doute, vous verrez que l'enjeu de mon récit est bien différent de celui que vous vous imaginez.

Vous pensez que l'affaire est réglée parce qu'elle l'est, sur le plan judiciaire. Mais elle ne l'est pas, en fait. Rien n'a changé.

Pour des raisons complexes mais qui n'en sont pas moins insupportables, les violeurs bénéficient d'une certaine indulgence. Soit ils sont condamnés à des



## *Je suis morte ce jour-là*

peines qui restent légères, compte tenu de ce qu'ils ont fait, soit, quand ils sont jugés plus justement, ils sont facilement relaxés. La légende veut qu'en France, les violeurs soient jugés plus sévèrement qu'ailleurs en Europe. Pourtant, en France aussi, le viol reste un crime moins grave qu'un meurtre. C'est minimiser les conséquences psychologiques et physiques d'un viol que de lui refuser d'être l'équivalent du meurtre.

Moi, je suis morte ce jour-là.

Et d'autres femmes craignent de mourir à leur tour. J'en connais beaucoup qui ont peur parce qu'elles voient l'effet non dissuasif de l'indulgence accordée aux violences qui leur sont faites. Et qui notent qu'elles ont toujours à se battre pour faire valoir leurs droits, que ce soit lors des débats autour de la loi sur le harcèlement au travail qui ont prouvé que les femmes étaient confrontées à un problème majeur (apporter les preuves suffisantes de l'agression, du harcèlement, de l'emprise psychologique parfois difficile à expliquer), ou lors des tentatives des femmes pour faire parler du harcèlement qu'elles subissent quotidiennement dans la rue, encore plus surnois et ardu à prouver.

Consentantes : nous devons sans cesse nous battre pour démontrer que nous ne l'étions pas, que c'était non. Ou que si nous avons arrêté de dire non, c'est parce que l'agresseur avait déjà gagné et nous avait réduites au silence. Ou que si nous sommes instables et paraissions parfois bizarres et pas tout à fait dignes

## *Prologue*

de confiance, c'est parce que, précisément, nous avons traversé des épreuves insurmontables.

Et puis, souvent, les faits sont prescrits ou, au moment de porter plainte, quand le courage, enfin, se fait sentir, il est trop tard pour être reconnue comme victime.

Parce qu'il ne s'agit pas seulement de faire écoper le coupable, mais aussi d'entendre dire devant la justice, devant une instance objective et sacrée, qu'on a souffert, qu'on a subi un affront grave. C'est comme hurler aux oreilles du monde, c'est comme un écho nécessaire à notre cri de victime.

Mais pour parvenir à cette reconnaissance, cette étape nécessaire sur le long et parfois impossible chemin de la guérison, il faut tellement lutter. Or, justement, on n'a plus de forces. On les a toutes investies dans la survie après le choc. On n'a souvent plus rien à offrir.

Non seulement il faut rester debout, mais s'activer pour s'assurer qu'il y aura un procès et qu'il sera équitable. Le combat s'éternise. Et quand arrive enfin le moment du jugement, on est exsangues et on finit par s'en contenter pour ne pas avoir à davantage lutter.

Souvent, il ne se passe rien. Dans beaucoup de cas, les victimes n'osent pas porter plainte. Elles ont honte de ce qui s'est produit, elles se terrent dans le silence et la culpabilité.

## *Je suis morte ce jour-là*

Si tout ça leur est arrivé à elles, c'est qu'elles le méritaient probablement. Elles y sont pour quelque chose, elles portent, elles aussi, leur part de responsabilité. Elles n'avaient qu'à pas être là et puis, finalement, elles ont dû se laisser faire. Elles n'ont pas pu l'empêcher. Leur violeur les a prises. C'est comme si elles étaient d'accord. Elles ne l'étaient pas, mais l'agresseur les a forcées à l'être. Il n'y avait aucun moyen de résister, de l'empêcher de prendre leur liberté, et pourtant, elles sont coupables aussi. Coupables d'avoir été des victimes.

Pour sortir de cette ornière, il faut essayer de parler. Prendre la parole, dire, est la première étape pour avancer, se dire les choses à soi-même, s'avouer le mal. Et se décharger ainsi d'une faute que nous n'avons pas à endosser.

Souvent, il ne se passe rien parce que nous portons plainte trop tard. Le récent procès des tournantes m'a bouleversée. Voir l'horreur sur le visage de ces deux jeunes femmes, apparemment brisées par ce qui leur est arrivé, écouter les détails d'une violence collective épouvantable, et lire que les coupables de ce crime lâche et vil ne sont pas condamnés, ou à peine, m'a atteint. Quelque chose ne tourne pas rond. On ne prend pas assez au sérieux les violences faites aux femmes. Le sujet n'est plus à la mode. Il est devenu secondaire dans un contexte de crise où des problèmes considérés comme beaucoup plus graves focalisent l'attention. Pourtant, un pays dans lequel les femmes ne sont pas protégées n'est pas digne.

## *Prologue*

Et puis, le pire, c'est toujours la fin de l'histoire alors qu'on pensait qu'il était déjà survenu au début.

Imaginons que, malgré tous ces obstacles, le coupable soit condamné. On pourrait se dire que là, enfin, on est à l'abri d'un prédateur, qu'il est mis hors d'état de nuire. Mais c'est sans compter sur l'indulgence de la justice qui ne sait plus quoi faire de ses prisonniers entassés dans les prisons et préfère les libérer plus vite pour éviter trop d'encombres.

Or, précisément, la prison n'étant pas le lieu idéal pour le repentir et l'amélioration morale de l'individu, le détenu sort comme il était entré. Je voudrais qu'on m'explique comment un type capable de commettre froidement un viol peut devenir irréprochable, en tout cas suffisamment humain pour ne pas récidiver, en deux ans ou quatre ans ou plus. Sans y être aidé.

Un dingue demeure dingue s'il n'est pas soigné. Un violeur demeure un violeur s'il n'est pas soigné. Alors quand il sort, il recommence, il se remet à faire ce qu'il faisait avant la prison. Parfois même, pire.

On ne peut pas empêcher la récidive, mais on pourrait en minimiser les risques. Pour cela, il faudrait peut-être commencer à se montrer plus sévère quant aux peines infligées.

Et puis, bien sûr, il serait judicieux de mettre en place de nouveaux dispositifs qui permettraient de mieux contrôler les criminels relâchés dans la société.

*Je suis morte ce jour-là*

Pour tout cela, il faut des moyens, or ils manquent cruellement. Des efforts sont à sacrifier à la protection des femmes. La société et les appareils qui la régulent ne sont pas coupables quand le crime se commet la première fois. Mais ils sont responsables à la deuxième occurrence.

1

# Une si belle journée





20 mai 2004

Je suis restée inconsciente quelques instants. Maintenant, j'essaie de fuir, de remonter la pente qu'il vient de me faire dévaler. J'enfonce mes doigts dans la terre et je la sens se creuser sous mes ongles. Je glisse, le bout de mes doigts se déchiquette, mes ongles s'arrachent. Je glisse encore, il me tire par les pieds. Il a attrapé mes chevilles, je le sais. Pourtant, mes chevilles, je ne les sens plus. Comme le reste de mon corps.

Ce mur végétal qu'il m'empêche maintenant de remonter doit bien faire vingt-cinq mètres. En le dévalant, j'ai attrapé des branches, elles se sont enfoncées dans mon corps. Je les sens à peine. Je veux sortir de là. Mon dos aussi est broyé, je crois que je suis dans un sale état. Peu importe, je veux remonter, je veux revoir la lumière du jour.

Là où nous sommes, il fait sombre. On croirait presque qu'il fait nuit. Les rayons du soleil n'atteignent pas l'enfer.

## *Je suis morte ce jour-là*

\*

Là-haut, où j'essaie désespérément de retourner, il fait beau et chaud. Les gens se baladent, courent, rient, vaquent à leurs occupations. Et ne se doutent de rien. Ils profitent de ce jour de congé pour sortir en famille, respirer cinq minutes dans une semaine chargée, prendre l'air, et venir profiter de la vue.

C'est beau, ici. Le Mont-Valérien, un parc chargé d'histoire avec ses tombes de soldats américains morts pour la France, avec ses dénivelés et ses points de vue fabuleux sur Paris et la région parisienne.

Suresnes, ce n'est pas loin de Rueil-Malmaison où j'habite, c'est l'espace vert le plus proche de chez moi. Or, ma mère est une fanatique de jogging. Elle s'entraîne intensément avec son ami, qui partage sa passion. Ils viennent courir ici, font plusieurs fois le tour du parc et s'arrêtent pour s'étirer.

Moi, courir, ce n'est pas mon truc. Contrairement à eux, je ne m'entraîne jamais, je n'y prends aucun plaisir. D'autres sports, oui, mais pas le jogging. Moi, je suis une danseuse, c'est un autre genre d'exercices. Je suis souple, endurante, mais pas pour la course à pied.

Mais ce matin, j'ai fini par me lever. Fatiguée de ma soirée de la veille avec des copains, j'avais prévu de traîner dans mon lit, et non d'accompagner ma mère, un peu trop dynamique pour un jour de congé.



N° d'édition : L.01ELKN000458.N001  
Dépôt légal : mars 2013